COMITE DE DIRECTION

P.V. N° 06

Réunion Plénière: Mardi 29 septembre 2020

Présents: Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER - MM Gérard BORGONI – Guy BOUCHON –

Patrice BOUREAU – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Bruno GIMENEZ – Pierre GUIBERT – Gérard IVORA – Antoine MANCINO (en visio) – Jean PAOLINI – William

PONT - Jean-Paul RUIZ - André SASSELLI - André VITIELLO - José VIVERO

Assiste à la réunion : Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.

- 2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
- 3. Tout appel entraine la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
- 4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE DANS LES LOCAUX DU DISTRICT

A VOTRE ARRIVEE DANS LE HALL D'ENTREE VOUS DEVEZ REMPLIR UN FORMULAIRE DE PRESENCE

ORDRE DU JOUR

- Formation du Bureau
- Traitement du courrier
- Formation des Commissions
- Information relative aux surclassements
 - Information
- Muté supplémentaire (art. 45 du Statut de l'Arbitrage)
- Muté supplémentaire (art. 67.1 des R.A.G de la Ligue Méditerranée)

FORMATION DU BUREAU

Président : M. Pierre GUIBERT

Président Délégué: M. William PONT

Vice-Présidents: Mme Cathy DARDON – MM Gérard BORGONI – Jean Paul RUIZ – José VIVERO

Secrétaire Général : M. André VITIELLO Secrétaire Général Adjoint : M. Gérard IVORA Trésorière Générale : Mme Béatrice MONNIER Trésorier Général Adjoint : M. André SASSELLI

Conseillers: MM Guy BOUCHON - Guy BOURICHA - Albert DI RE - Bruno GIMENEZ - Gérard IVORA - Antoine

MANCINO - Jean PAOLINI

SPECIFIQUES:

- M. Patrick FAUTRAD (représentant les arbitres)
- M. Jean Paul PERON (représentant les éducateurs)
- M. Jean RENZULLI (médecin)

Le remplacement de M. Michel BRUNET au poste de Vice-Président sera traité le 20 octobre 2020 lors de la réunion Plénière du Comité de Direction

CORRESPONDANCE

• F.F.F

- Prolongation de la validité du Label Jeunes FFF CA. Transmis à la C.T.D DAP
- Compte-rendu de la réunion du Bureau du Collège des Présidents de District du 23.09.2020. Noté.
- Déploiement de l'opération Carton Vert. Noté.
- Convocation pour le séminaire référents Futsal qui aura lieu du 12 au 14 octobre 2020. Transmis à la C.T.D DAP
- Courrier de Marc DEBARBAT, Président de la LFA concernant son enveloppe territoriale FAFA Transport et Equipements Clubs et Collectivités pour la saison 2020/2021. Transmis à la C.T.D.I.S

• LIGUE MEDITERRANEE :

- Adressant le Procès-Verbal de la C.R du Statut de l'Arbitrage du mois de septembre. Transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

• CLUBS :

- **CUERS PIERREFEU**: Informant que les installations sportives ne seront pas disponibles le 07 décembre 2020 suite à l'organisation du Téléthon 2020. Transmis aux diverses commissions.
- INSTITUT M20 : Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 07 juillet 2020. Noté.
- PORT ISSOL : Demandant la possibilité pour un joueur de jouer avec un masque. Contraire aux règlements en vigueur.

• DIVERS:

- MAIRIE DE TOULON: Mise à disposition du Complexe du Vallon du Soleil pour les détections/sélections. Transmis à la C.T.D.DAP.
- >> Aucune modification au calendrier ne sera prise en compte pour la période allant jusqu'au 18 octobre 2020. Noté.
- M. Mourath NDAW : Lettre de démission du Comité de Direction et de toutes autres fonctions au sein du District du Var. Noté
- **COMITE DEPARTEMENTAL DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET SPORTS :** Souhaitant valoriser l'investissement des femmes dans le football. Transmis à la Commission Féminines et Féminisation.
- DDCS83 : Appel à projets « quartiers d'automne et quartiers solidaires ». Date limite de fin de dépôt des dossiers est le 08 octobre 2020. Noté.
- MAIRIE DE BRIGNOLES : Adressant un arrêté préfectoral interdisant temporairement les rassemblements familiaux ou festifs de plus de 30 personnes dans les établissements recevant du public. Noté

FORMATION DES COMMISSIONS DISCIPLINAIRES ELUES POUR 4 ANS

Commission de l'Ethique Sportive : Mme Cathy DARDON – MM. Jean Paul GRIESMAR – Emile TASSISTRO – José VIVERO

Commission de Discipline: Mme Françoise CHERVET – MM Guy BOLARD – Gérard IVORA – Francis MINISCALCO – Serge PAPA – Jean Luc PHILIPPS – Jean Paul RUIZ – Benyagoub SABI – Pierre VALENTIN – Gille WEGMANN

Commission Appel Disciplinaire: MM Yann BODENES – Albert DI RE – Joseph GAGLIANO – Bruno GIMENEZ - Fabien HACHE – Yvan MASSOLO – Jean Paul MULDER – Georges PAPAIN – Marc PASERI - Jean REDAUD

FORMATION DES COMMISSIONS

Commission Appel Règlementaire : M. Stéphanie HILAIRE ép. BRIATORE – MM Gérard BORGONI – Patrick FAUTRAD – Pierre GUIBERT – Antoine MANCINO – Jean Pierre MARY - William PONT – André SASSELLI – André VITIELLO – Sébastien WISNIEWSKI

Commission des Activités sportives : Président : M. Guy BOUCHON

- SENIORS: Mme Bernadette GIRARD MM Emile ASSENSI Bernard BIAVA Pierre COLLETTI Henri Paul DESVIGNES Jean Pierre FRANCESCHINI Gérard LUBRANO Gérard MAURIZIO André MICHEL Francis MINISCALCO Yves MOLINES Ange MURATI William PONT Emile TASSISTRO
- **JEUNES**: Mme Laurence BERNARDINI MM Jean Claude ALEXIS Bernard BIAVA Hervé EDLER Jean LAGARRIGUE Lucien MANGEMATIN Yvan MASSOLO Albert ROBAA Jean Paul RUIZ Blaise SASSO

Commission des Arbitres: MM Michel ALEXANDRE – Jean Jacques BENHAMOU – Yann BODENES – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Patrice BOUREAU – Dominique CARPENTIER – José CAUDMONT – Bernard COTY – - Christophe COURET - Camille DAAS – Habib DAAS – Christian DELANNOY – Cédric DERVEAUX – Patrick FAUTRAD – Florian GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Sébastien HOLLECKER – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE – Jean REDAUD

Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage : Mmes Camille DAAS – Cathy DARDON – Ludivine REGNIER - MM Cyril BOUREAU - Patrice BOUREAU – Amadou DIATTA – Sébastien HOLLECKER – Gérard IVORA – Karim MESSISHA

Département Technique: Mmes Laurence BERNARDINI – Radia ICHOU – Carole MATTERA - Ludivine REGNIER – Aline VERLAQUE – MM Amin ARROUB – Athos BANDINI – Michael BLANC - Romain BOUGET – Zahd Allah BOUKERMA – Guy BOURICHA – Cyril CAUVIERE – Ali CHAAOUANE -Sylvain CROSLAND – Amadou DIATTA – Rachid EL BRAZI – Anthony ETTORI – Vincent EUTROPE – Philippe FALGUIERE – Laurent FERAUD – Michel GAFFOUR – Hubert GERBY – Loic GUILLAUME – Mohamed HACHFI – Khemissi KHELIL – Jérôme LACHEVRE – Franck MACCARE – Jean Jérôme MARCEL – Olivier MARTIN – Ludovic MARTINI – Richard MARTINI – John MENDY – François MERCURIO – Albert PATALANO – Jean Paul PERON – Sébastien PELLEGRIN – David PIQUEMAL TABOU – Jean Charles PRUVOST – Christian ROGIER – Jérémy ROUX – Blaise SASSO – Lionel SCOLAN – Youssef SIF – André SILVY – Jean Carlo TONIN – Gérard VAILLANT – Benjamin VIALE – Bruno VIOSSAT – José VIVERO

Commission Statuts et Règlements: Mmes Cathy DARDON – Laure MARTINEZ - Béatrice MONNIER – Christine MOISAN – MM Bruno GIMENEZ – Jean Louis NOZZI – Yves SAEZ – Benyagoub SABI – Emile TASSISTRO

Commission Statut de l'Arbitrage : Mme Béatrice MONNIER – MM Michel ALEXANDRE – Alain BOLLA – Guy BOUCHON – Patrick FAUTRAD – Jean REDAUD – André VITIELLO

Commission Féminine et Féminisation: Mmes Lydie BASTIEN - Marie José BOURDIN – Huguette CARPENTIER ép. EMOND – Camille DAAS – Cathy DARDON - Noëlle MOUTON – Ludivine REGNIER – Marie Josée SANTAMARIE – MM Raymond CAZEAUX – Yves FRACHET – Francis GALIMI – José VIVERO

Commission des Coupes du Var : Mme Cathy DARDON – MM Jean Michel DREYFUS – Gérard Lucien – William PONT – Christian RINAUDO – Jean Paul RUIZ

Commission Homologation et suivi des Tournois: Mme Cathy DARDON – MM Albert ROBAA – Jean Paul RUIZ

Commission des Délégués : Mme Béatrice MONNIER – MM Gérard IVORA – Jean Luc PHILIPPS – Jean Paul RUIZ – André VITIELLO

Commission des Installations et Infrastructures Sportives : MM André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI RE – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Jean Paul RUIZ – André VITIELLO

Commission de gestion et Suivi de la Feuille de Match Informatisée & Foot Compagnon : Mme Béatrice MONNIER – MM Patrick FAUTRAD – Jean Louis NOZZI – Yves SAEZ

Commission Futsal et Beach Soccer: Mmes Cathy DARDON – Béatrice MONNIER – Ludivine REGNIER – MM Patrick FAUTRAD – Christophe JOLY – Franck LE CAER – Jean Charles PRUVOST – Loic ROCHARD

Commission des Calendriers : MM Laurent OZENDA – Jean Pierre ROSITO – Jean Paul RUIZ – Jean Claude SIMION – Jacky VANDRIESSCHE

Commission Football à Effectif Réduit: Mmes Laurence BERNARDINI – Carole MATTERA – Ludivine REGNIER – Aline VERLAQUE – MM Guy BOURICHA – Hubert GERBY – Loic GUILLAUME – Albert PATALANO – Jean Charles PRUVOST – Blaise SASSO – Gérard VAILLANT – José VIVERO

Commission Structuration des Clubs – LABELS : Mme Ludivine REGNIER – MM. Gérard BORGONI – Antoine MANCINO – Jean Paul PERON – André VITIELLO – José VIVERO

Commission Nouvelles Pratiques: Mme Ludivine REGNIER – MM Jean DELOFFRE - Marc ESCUDERO – Philippe FERRE – Bruno GAZAIX – Alain RUSSEL – José VIVERO

Commission Médicale: MM Marc FLOSI – Philippe GREILLIER – Bernard JOUSSAUME – Jean Michel POIMBOEUF – Jean REDAUD – Jean RENZULLI – Claude SERAFINI – Philippe SULTAN

Commission des Finances : Mmes Aurélie MEUNIER – Béatrice MONNIER – MM Pierre GUIBERT – Pascal NIGGEL – William PONT

Commission Football Loisirs: MM Francis BERNAL - Bernard JANIN - Julien LE DORAN - Georges PEZZOLI

Commission Surveillance des Opérations Electorales : MM André ABLARD – Jean Pierre FRANCESCHINI – Francis GALIMI – Jean LAGARRIGUE – Jean Luc PHILIPPS

Commission Révisions des Textes : Mme Cathy DARDON – MM. Jacques DUPONT - Bruno GIMENEZ – William PONT – André VITIELLO

Commission Des Manifestations et Festivités : Mmes Françoise CHERVET – Cathy DARDON – MM William PONT – Jean Paul RUIZ – André SASSELLI

LISTE DES OBSERVATEURS

MM. Jean François BEKER - Tarik BEN AMOR — Hakim BOUAKSA - Romain BOUGET - Cyril BOUREAU — Patrice BOUREAU

- Christophe COURET Bernard COTY Christian DELANNOY François EGEA Patrick FAUTRAD Pierre GAILLOUSTE
- Olivier GONCALVES Guillaume HENCK Pierre HOLLECKER Guillaume JANIN- Patrick LE TEXIER Karim MESSISHA
- Guy MUCCI Serge PAPA Fabrice POREE David PROCACCIA Jean REDAUD Hicham SMOUNI

INFORMATION SUR LA PARTICIPATION DES JOUEUR EN CATEGORIES SUPERIEURES

- CRITERIUM: participation joueurs U18, U19 et U20
- U19: participation des joueurs U19 et U18 et 3 joueurs U17 surclasses (Article 73.2 des RG)
- U18 : participation des joueurs U18 et U17 et 3 joueurs U16 surclassés
- U17 : participation des joueurs U17 et U16 et 3 joueurs U15 surclassés
- U16 : participation des joueurs U16 et U15 et 3 joueurs U14 surclassés
- U15 : participation des joueurs U15 et U14 et 3 joueurs U13 surclassés
- U14: participation des joueurs U14 et 3 joueurs U13

INFORMATIONS

Les championnats Futsal District seront disputés à Huis Clos jusqu'au 31 octobre 2020.

Pour les championnats Futsal Ligue et District qui se disputeront le même jour dans le même gymnase, le Huis Clos ne sera pas demandé.

LISTE DES CLUBS POUVANT BENEFICIER POUR LA SAISON 2020 / 2021 D'UN ou DEUX JOUEUR(S) SUPPLEMENTAIRE(S) DANS L'(ou LES) EQUIPE(S) DE LEUR CHOIX AU TITRE DE L'ARTICLE 45 DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Il est rappelé que ce (ou ces) muté(s) supplémentaire(s) peut (peuvent) être utilisé(s) dans les équipes Ligue ou District pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

♥ UN MUTE SUPPLEMENTAIRE :

US SANARY (SENIORS D3) – GRIMAUD (SENIORS D2) – STE MAXIME (SENIORS R1) – CUERS PIERREFEU (SENIORS R2) – FC VIDAUBAN (SENIORS D3) – LE MOURILLON (U18 D1) – SC DRAGUIGNAN (SENIORS D1) – ST CYR (SENIORS D1) – LA CADIERE (SENIORS D2) – AS ESTEREL (SENIORS D1) – LA LONDE (U17 D1) – FC PUGETOIS (SENIORS D2) SOLLIES FARLEDE (SENIORS D1) – US LE PRADET (SENIORS D1) – TRANS (SENIORS D4) – LE LAVANDOU (SENIORS D1)

\$ DEUX MUTES SUPPLEMENTAIRES:

S.C TOULON (U14 R1) – FC SEYNOIS (U20 R et SENIORS D2) - ST TROPEZ FC (SENIORS R2) – GARDIA CLUB (SENIORS R2 et U14 R1) - FREJUS ST RAPHAEL (SENIORS R2 et U18 R1 Féminines) – ST MANDRIER (SENIORS D1 ET SENIORS D3) – BANDOL (SENIORS D4) PIVOTTE SERINETTE (SENIORS D4 et U16 D2) – HYERES FC (SENIORS R2 ET U20 R) – CARQUEIRANNE LA CRAU (SENIORS R1) – SIX FOURS LE BRUSC (SENIORS R1) – BRIGNOLES (SENIORS D3 et D4) – OLLIOULES (U18 D1) – LA VALETTE (SENIORS R2 ET 15 D1)

LISTE DES CLUBS POUVANT BENEFICIER POUR LA SAISON 2020 / 2021 D'UN JOUEUR SUPPLEMENTAIRE DANS L'EQUIPE DE LEUR CHOXI AU TITRE DE L'EXARTICLE 67.1 DU R.A.G DE LA LIGUE MEDITERRANEE

- Pour deux saisons, si l'équipe ne déclare pas forfait général durant la saison 2020/2021

♥ UN MUTE SUPPLEMENTAIRE :

ST ZACHARIE (SENIORS R1) – STE MAXIME (SENIIORS D2) – ST CYR (SENIORS D1) – HYERES FC (U14 D1) – COGOLIN (SENIORS D1) – ST MAXIMIN (non communiqué) – STE ANASTASIE (non communiqué)

- Pour une saison, si l'équipe ne déclare pas forfait général durant la saison 2020/2021
- **♥ UN MUTE SUPPLEMENTAIRE :**
- CA ROQUEBRUNE (SENIORS D2) ROCBARON (non communiqué)
- Pour deux saisons, sous réserve d'engagement d'une équipe U13F, U15 F ou U18 F pour la saison 2020/2021 UN MUTE SUPPLEMENTAIRE :

LORGUES (U16 D1) – LES VALLONS (U18 D1) – CSC FREJUSIEN (non communiqué) – TOURVES (non communiqué) – LITTORAL SPORT ACADEMY (non communiqué)

« VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE »

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne UNIQUEMENT la VIGILANCE ORANGE pour « PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS ».

VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H:

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H:

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes. Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

- >> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en <u>indiquant la date, le lieu et le motif du</u> déplacement.
- >> Prêt du minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.
- >> Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)
- >> <u>Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée :</u> VAR BOUCHES DU RHONE ALPES MARITIMES ALPES DE HAUTE PROVENCE et VAUCLUSE.

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

Toutes les réservations doivent être adressées par mail au secrétariat du District du Var à l'attention de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président du District, seule personne habilitée à gérer ces réservations (tél. 06.84.31.70.43)

Prochaine réunion de bureau le mardi 13 octobre 2020

Le Président : Pierre GUIBERT Le Vice-Président Délégué : William PONT Le Secrétaire Général : André VITIELLO